

VÉRIFIER AU MOMENT DU DISCOURS



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU
TRÈS HONORABLE JOE CLARK,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES,
À LA 39ÈME SESSION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
NATIONS UNIES.

NEW YORK,

LE 25 SEPTEMBRE 1984.

Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous félicite, vous et votre pays, à l'occasion de votre élection à la présidence de la 39^e session de l'Assemblée générale. Vous avez travaillé étroitement avec le Canada au cours des longues années que vous avez consacrées aux Nations Unies. Nous avons d'ailleurs plusieurs autres liens importants avec la Zambie, notamment notre appartenance commune au Commonwealth. La réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth en 1979 fut pour moi une occasion enrichissante de faire la connaissance de votre pays.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue à Brunei, autre membre du Commonwealth, qui devient le 159^e membre des Nations Unies.

Il y a huit jours, un gouvernement progressiste conservateur entrainé en fonction au Canada. Il est approprié que la première grande déclaration de politique étrangère de notre gouvernement à l'étranger soit faite ici aux Nations Unies. Comme tous les pays nous sommes confrontés à des problèmes internes urgents et nous sommes résolus à nous y attaquer. Il n'en reste pas moins que le Canada est un pays essentiellement tourné vers l'extérieur. Notre économie est en symbiose avec l'économie internationale. Les Canadiens, originaires de tous les continents et de tous les pays, sont autant de ponts avec le reste du monde. Notre capitale, Ottawa, tire son nom d'un mot algonquin signifiant "lieu de réunion", et notre histoire est celle d'une collectivité où peuvent se rencontrer des cultures différentes et des intérêts divergents. Depuis le jour de notre accession à la souveraineté, nos gouvernements et nos citoyens ont cherché à mettre les talents du Canada au service du monde. Nous continuerons à oeuvrer dans cet esprit.

Le Canada a participé activement à la création des Nations Unies et les gouvernements successifs du Canada, formés par différents partis, ont constamment aidé l'Organisation à relever ses défis les plus difficiles. Je me présente devant cette Assemblée dans l'esprit de poursuivre la tradition d'illustres compatriotes tels Howard Green, qui s'est vivement dépensé en vue de conclure un traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, première étape sur la voie d'une interdiction complète; Lester B. Pearson, qui a su concevoir le mécanisme de maintien de la paix et Paul Martin, qui a contribué à lever l'impasse qui bloquait l'admission de nouveaux états membres dans les premières années de l'ONU. Les Canadiens sont fiers d'avoir pu contribuer à la résolution de tels problèmes.

Au cours des quarante ans bientôt qui nous séparent de la fin de la Seconde Guerre mondiale la communauté internationale en est venue à compter sur l'influence modératrice du Canada dans un monde déchiré par les extrêmes. Notre gouvernement se situe

dans la continuité à cet égard et entend bâtir sur cette tradition, par un travail constant et pragmatique.

Nous voulons nous assurer que nous utilisons notre influence et définissons nos intérêts d'une façon qui reflète les défis de l'heure auxquels sont confrontés le Canada et le reste du monde. Comme il sied à un nouveau gouvernement, nous entreprendrons une revue publique complète de la politique extérieure du Canada, cherchant de la sorte un renouveau créatif du rôle modérateur et constructif du Canada dans le monde. Nous inviterons les citoyens du Canada, et ses amis, à proposer des façons de mettre à contribution la tradition internationaliste du Canada dans un monde caractérisé par l'interdépendance et la montée des tensions, notamment celles associées à l'ère nucléaire.

* * *

Monsieur le Président, les périls de la course aux armes nucléaires sont bien connus. Les superpuissances mettent au point de nouveaux types d'armes et plus de pays se dotent d'une capacité nucléaire. Le danger s'accroît que des groupes terroristes acquièrent des engins nucléaires. Les survivants d'un conflit nucléaire majeur, nous disent les physiciens et les scientifiques, hériteraient d'un monde virtuellement inhabitable.

Les comportements dans lesquels s'est installé le monde sont cependant beaucoup plus menaçants que les arsenaux. Les négociations entre les superpuissances sur le contrôle des armements marquent le pas. Arguant de cette impasse entre les deux grands, d'autres États nucléaires se disent impuissants à modifier la course aux armements alors que des pays non dotés de l'arme nucléaire pourraient invoquer cette même impasse pour justifier l'acquisition d'armements nucléaires.

Si cette tendance se maintient, si le contrôle efficace des armes nucléaires reste bloqué, l'indice de danger ne pourra que s'accroître énormément. Nous accueillons donc favorablement la réunion qui aura lieu plus tard cette semaine entre le président Reagan et le ministre des Affaires étrangères Gromyko. Nous nous réjouissons de l'offre des États-Unis, présentée avec tant d'éloquence par le président Reagan hier d'entreprendre des consultations de façon régulière et aussi fréquente que possible. Nous espérons que l'Union Soviétique, saura répondre de façon positive à une telle offre.

Certes limitée, l'influence du Canada sur ces questions n'en est pas moins réelle. Nous n'avons aucun monopole sur la persuasion morale ni sur la compétence technique, mais l'importance que nous attachons à la paix et nos talents de médiateur sont bien connus. Ce sont là des qualités capitales si la communauté internationale doit renverser les tendances qui

menacent si gravement le contrôle des armements. Le problème primordial aujourd'hui n'est pas d'ordre moral ou technique; aucune des deux superpuissances ne veut d'un holocauste nucléaire. L'intelligence humaine, capable d'inventer des armes, peut leur trouver des contrôles. Le problème est plutôt d'ordre politique et l'ONU est l'une des enceintes où nous devons collaborer pour ramener un monde au bord de l'abîme nucléaire.

Certains ne croient aucune évolution possible dans l'état actuel de tensions. Ils citent en exemple l'absence de progrès dans presque tous les secteurs du contrôle des armements. De l'avis du Canada, il faut agir et donc il est possible d'agir.

Les grandes décisions incombent aux superpuissances mais nous partageons tous la responsabilité. Des initiatives multilatérales, menées et encouragées par des puissances moyennes et des petits pays, peuvent aider à assainir le climat et à mettre à l'ordre du jour des propositions précises et réalisables.

Pour sa part, le Canada est décidé à continuer de jouer un rôle de chef de file dans la recherche de la paix et du désarmement. Nous croyons que la course aux armements nucléaires menace la vie de chaque Canadien et l'existence même de la société humaine. Des pays comme le mien doivent user de leur influence pour renverser ce mouvement et réduire le danger de destruction. Cet objectif sera une priorité constante de la politique extérieure du Canada.

Le Canada n'est pas neutre dans le débat entre sociétés ouvertes et fermées. Nous affirmons activement et défendons les valeurs que sont la démocratie et la liberté individuelle. Nous croyons qu'il est essentiel de poursuivre simultanément les objectifs de paix et de sécurité.

Le Canada cherchera, par des initiatives concrètes et réalistes, à favoriser l'élaboration d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Nous encouragerons les superpuissances et les instances multilatérales à discuter de toutes les armes basées dans l'espace extra-atmosphérique et nous commanderons de nouvelles études sur la meilleure façon de vérifier l'interdiction de telles armes. Nous oeuvrerons en vue du succès de la conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération, qui doit avoir lieu l'an prochain, afin d'empêcher la prolifération horizontale des armes nucléaires. Nous mettrons nos compétences techniques au service de mesures de vérification qui agiront comme garants de la confiance et de la sécurité mutuelle dans les secteurs où des accords de contrôle des armements sont réalisables. Nous favoriserons la conclusion d'un accord sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces classiques en Europe, cherchant de la sorte à réduire le risque

de l'escalade à l'arme nucléaire. Nous continuerons de militer en faveur d'une convention vérifiable interdisant le développement, la production, le stockage et l'utilisation des armes chimiques. Le Canada conservera à la Campagne mondiale du désarmement son appui financier substantiel. En outre, nous espérons que l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, qui a vu le jour récemment, contribuera, par ses études et ses conseils sur des propositions et des mesures concrètes de contrôle des armes, à réduire les tensions internationales.

* * *

Monsieur le Président, mon gouvernement vient tout juste d'entrer en fonction. C'est pourquoi mes propos seront pour l'instant plutôt de nature générale. Le Premier ministre, le très honorable Brian Mulroney, a indiqué que notre gouvernement allait jouer un rôle plus actif au sein des Nations Unies et de ses institutions.

L'engagement de notre gouvernement envers les Nations Unies est sans réserve. Nous attachons une grande valeur à nos rapports bilatéraux avec d'autres pays et à notre rôle au sein d'associations comme le Commonwealth et la Francophonie. Ces liens sont importants, mais ils ne suffisent pas. Puissances moyennes ou petits pays, nous avons tous besoin d'institutions internationales efficaces pour que nos voix puissent être entendues et pour que nous puissions affronter ensemble les énormes problèmes politiques et économiques de notre siècle. Un système des Nations Unies dynamique et à l'écoute de ses membres est essentiel pour des pays tels que le Canada - mais aussi pour les superpuissances. C'est précisément parce que plus de collectivités adoptent une attitude introspective qu'il nous faut renforcer les institutions mondiales qui nous réunissent.

Dans ses trois derniers rapports annuels, le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuellar, a cherché à nous faire prendre nos responsabilités à titre d'États membres. "Pourquoi dès lors," nous demande-t-il, "y a-t-il eu un recul de l'internationalisme et du multilatéralisme au moment même où l'évolution de la situation, tant en ce qui concerne la paix mondiale que l'économie mondiale, semblerait en exiger la consolidation?"

Quand allons-nous commencer à donner des réponses à ces questions qui appellent des remises en cause? Il est à espérer qu'il ne faudra pas un désastre majeur pour secouer notre inertie.

À la veille du quarantième anniversaire des Nations Unies, il est approprié que chaque État membre refasse l'examen de son adhésion à la Charte des Nations Unies. Cet

anniversaire doit préparer le renouvellement d'engagements pour l'avenir et non seulement célébrer le passé.

Il ne suffit pas de redire notre adhésion à la Charte. Les États membres doivent collaborer activement au renforcement du système des Nations Unies. Le Secrétaire général a exprimé l'espoir que dans chacun de nos pays nos meilleurs talents soient attelés à cette tâche. Relevons le défi et posons les jalons de cette démarche.

L'Association canadienne pour les Nations Unies parrainera le 26 octobre une Conférence de trente-cinq personnalités canadiennes. Cette conférence, la première du genre, aura lieu à Ottawa et aura pour objectif d'amorcer un examen des moyens en vue de renforcer les Nations Unies. Le Premier ministre, M. Mulroney, et notre gouvernement entendent également demander aux parlementaires canadiens d'étudier cette question et de présenter des recommandations.

Comment pourrions-nous traduire les résultats de cette réflexion, dans chacun de nos pays, en une action collective qui renforce de façon concrète le système des Nations Unies?

Au cours de la présente session, il nous faut, nous les "amis des Nations Unies", accorder une attention prioritaire au recensement et à la mise en oeuvre de moyens pratiques pour renforcer le système de l'ONU.

Si nous voulons déterminer ce qu'il faut faire pour renforcer le système des Nations Unies, il nous faut d'abord dresser un bilan réaliste du passif et de l'actif.

En premier lieu, le Conseil de sécurité est devenu de plus en plus inefficace. Nous reconnaissons tous que le Conseil n'oeuvre pas dans l'abstrait. Il continuera de refléter les tensions mondiales. Toutefois, il ne faut pas que la détérioration des rapports entre ses membres permanents l'immobilise. Quelle que soit la crise, et quel que soit l'état des relations entre ses membres, nous devons donner au Conseil de Sécurité les moyens de continuer d'être un forum de discussion.

L'an dernier, les membres du Conseil ont tenu une série de réunions privées afin d'étudier comment améliorer l'efficacité de cet organisme. L'initiative semble toutefois s'essouffler. Devons-nous en conclure que toutes les idées nouvelles ont été éliminées? Il semble même que des options qui, de prime abord ne donnaient pas prise à controverse, aient été laissées de côté. À titre d'exemple, pourquoi les membres du Conseil ne peuvent-ils tenir régulièrement des sessions in camera, en présence du Secrétaire général, afin d'étudier quel rôle le Conseil et le Secrétaire général peuvent jouer dans la résolution des différends qui ont déjà éclaté, ou qui s'annoncent? Le refus de la

discussion n'a pas sa place. Le Conseil de sécurité doit fonctionner, à tout le moins dans les coulisses, comme téléphone rouge multilatéral.

En second lieu, Monsieur le Président, nous n'avons pas non plus été à la hauteur de nos responsabilités en tant qu'États membres de l'ONU. Nous avons attendu du Secrétaire général qu'il remplisse ce vide, sans pour autant lui donner l'appui politique nécessaire pour jouer ce rôle. Nous devons donner au Secrétaire général une plus grande marge d'initiative et d'indépendance. Il a pu, de sa propre initiative, prendre des mesures dans certains secteurs d'activité de l'ONU. Par exemple, il a commencé à améliorer la gestion des ressources financières et humaines limitées dont dispose l'Organisation; il a profité d'une période de restriction budgétaire pour commencer à éliminer les activités moins prioritaires. Le Secrétaire général a également exercé une influence positive sur nombre de problèmes internationaux difficiles. Mais nous devons lui accorder un meilleur appui politique. Il devrait être encouragé à accroître sa "capacité d'établissement des faits" et sa capacité d'exercer ses "bons offices" de façon constructive dans des situations particulières.

En troisième lieu, trop d'heures et de ressources précieuses sont gaspillées, dans l'ensemble du système des Nations Unies, à la discussion de questions politiques qui débordent le cadre du mandat des institutions. Nous acceptons tous le fait que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale sont des instances politiques. Mais même dans ces instances, nous devrions éviter la répétition de débats politiques stériles, la prolifération de résolutions sur un même sujet et l'organisation de conférences et de rencontres qui font double emploi.

Nous devons également résister à la "surpolitisation" qui afflige de plus en plus les composantes techniques du système des Nations Unies, lesquelles ne sont ni mandatées ni équipées pour traiter de ces questions. Il est naïf de penser que certaines questions politiques brûlantes ne seront pas soulevées. Mais le processus devient débilitant lorsque les questions politiques commencent à entraver l'échange normal de concessions entre groupes qui tentent d'en arriver à un consensus sur les activités essentielles des organismes de l'ONU. L'UNESCO, par exemple, a gravement péché en la matière ces dernières années et il faut accélérer l'effort fait pour rétablir l'équilibre.

Nous ne devons pas permettre que la contestation du principe de l'universalité de l'appartenance à l'ONU vienne miner la viabilité du système. Israël, par exemple, doit pouvoir rester membre de la famille des organisations des Nations Unies. La République de Corée est un pays qui mérite de devenir membre à part entière de l'ONU.

Naturellement, l'analyse du passif ne doit pas nous faire oublier les nombreuses réalisations de l'ONU. Nous prenons souvent pour acquis les nombreuses composantes du système qui continuent à bien fonctionner. Je ne citerai que quelques exemples.

Premièrement, la plupart des institutions spécialisées de l'ONU continuent à remplir leur mandat avec distinction et dévouement. L'Organisation de l'aviation civile internationale, par exemple, a su au printemps dernier approuver à l'unanimité une modification à sa constitution afin que soit encore plus claire l'interdiction faite aux États d'user de la force contre l'aviation civile.

Deuxièmement, en ce qui concerne les droits de l'homme, la distance qui reste à parcourir et la persistance de doubles normes ne peuvent venir obscurcir les progrès arrachés de haute lutte. Tous ceux qui chérissent les droits de la personne ont été réjouis par l'élection d'un gouvernement argentin qui s'est engagé à les restaurer.

Le Canada espère que la présente session permettra de franchir le prochain grand jalon international de la protection des droits de la personne, à savoir l'adoption d'une convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Nous devons faire savoir au monde que la torture ne saurait être tolérée par les nations civilisées.

Troisièmement, les activités de développement et l'aide humanitaire de l'ONU continuent d'être irremplaçables. En 1984, le Programme de développement des Nations Unies acheminera environ un milliard de dollars aux pays en développement par le truchement d'organismes de l'ONU. L'UNICEF apporte une contribution essentielle à la satisfaction des besoins développementaux et humanitaires des mères et des enfants. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient coordonnent l'aide humanitaire essentielle aux réfugiés.

Quatrièmement, le système de l'ONU contribue également à concentrer l'attention sur les problèmes sociaux les plus graves qui confrontent la société. En faisant de l'année 1985 l'Année internationale de la Jeunesse, l'ONU a encouragé de nombreux pays comme le Canada à se doter d'un programme national global dans ce domaine. La deuxième Conférence internationale sur la population, tenue cet été à Mexico, a accentué l'attention accordée aux questions de population depuis dix ans, et permis de recenser de nouveaux problèmes d'intérêt international. La Conférence mondiale sur les femmes, qui se tiendra à Nairobi en

juillet prochain, permettra d'établir une stratégie prospective visant à stimuler des changements positifs dans la vie des femmes.

Cinquièmement, sous l'égide du système des Nations Unies, des régimes juridiques positifs et souvent innovateurs ont été établis dans des domaines aussi essentiels que le droit de la mer, le commerce international, l'espace extra-atmosphérique, l'aviation civile, les télécommunications et l'environnement. Le développement progressif de la règle de droit est essentiel à l'ensemble du système multilatéral.

* * *

Monsieur le Président, le bilan est beaucoup moins positif dans le domaine de la paix et de la sécurité. Nous pouvons utiliser de façon plus créative les mécanismes prévus par la Charte en vue de faciliter le règlement pacifique de certains différends.

Mon gouvernement veut que soient restaurés l'indépendance, la souveraineté et le non-alignement véritable de l'Afghanistan, et que les forces étrangères soient retirées de ce pays meurtri. Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire Général et son représentant spécial en vue d'atteindre un tel objectif.

Nous soutenons les efforts des pays de l'ASEAN pour redonner la paix au Kampuchea, pays victime de forces d'occupation illégales.

Le Canada déplore la propagation à l'Amérique centrale de l'affrontement Est-Ouest ainsi que la militarisation qui en résulte dans la région. Nous nous réjouissons de l'initiative, de l'habileté et de la persévérance dont ont fait preuve les pays du groupe de Contadora dans leurs efforts pour établir un cadre de réconciliation dans l'esprit de la Charte des Nations Unies. Nous nous réjouissons également de l'établissement d'un dialogue direct entre les États-Unis et le Nicaragua.

Il nous faut un règlement négocié pour mettre fin aux souffrances et à la destruction causées par la guerre entre l'Iran et l'Irak. Nous encourageons le Secrétaire général à s'inspirer de ses récents succès pour obtenir des belligérants qu'ils cessent leurs attaques contre les centres de population civile. L'envoi d'une équipe pour enquêter sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques a également été une mesure utile.

Le Canada espère que seront récompensés les actuels efforts du gouvernement libanais pour rétablir la paix et la stabilité dans ce malheureux pays. Nous appuyons l'intégrité territoriale du Liban et maintenons que toutes les troupes

étrangères devraient s'en retirer à moins d'y être à la demande du gouvernement libanais. Les Canadiens ont été consternés à l'annonce du dernier attentat des terroristes dont l'attaque contre l'ambassade des États-Unis à Beyrouth vient de faire tant de victimes.

Nous appuyons fermement une résolution juste et globale du différend israélo-arabe fondée sur la résolution 242 du Conseil de sécurité, laquelle prévoit le droit de tous les États, dont Israël, à vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous voulons également que soient reconnus les droits légitimes des Palestiniens, y compris leur droit à une patrie à l'intérieur d'un territoire nettement défini, soit la Rive occidentale et la Bande de Gaza.

Nous ne devons pas perdre de vue que les forces de maintien de la paix et les missions d'observation des Nations Unies continuent d'être essentielles dans un certain nombre de régions perturbées. Tous les États membres ont la responsabilité de contribuer au soutien de ces opérations. Nous demandons notamment aux États membres de répondre positivement au Secrétaire général lorsqu'il demande de nouvelles contributions volontaires pour la Force de maintien de la paix de l'ONU à Chypre. Si les forces de maintien de la paix peuvent contribuer à réduire le risque d'un conflit ouvert, une paix durable ne pourra être obtenue que par un compromis politique raisonnable. Dans cet esprit, nous nous réjouissons de la participation constructive des dirigeants des deux communautés chypriotes aux négociations sans contact direct qui ont eu lieu au cours des deux dernières semaines sous l'égide du Secrétaire général. Nous applaudissons à la reprise de ces échanges le mois prochain et nous incitons les parties à saisir cette occasion de réaliser des progrès vers un règlement juste et durable.

Monsieur le Président, nous sommes tous vivement conscients de l'interaction qui existe entre les forces politiques et économiques qui influent sur l'environnement global. Quel est le bilan du système multilatéral sur le plan économique?

La crise de la dette a sérieusement touché nombre de pays en développement. Les effets d'un endettement très lourd sur l'avenir économique de tant de pays en développement, le bien-être de leurs populations et la santé de l'ensemble du système financier international doivent rester au premier plan des préoccupations de la communauté internationale. Les pays industriels devront poursuivre leurs efforts pour assurer la consolidation de la reprise et son extension à tous les pays, aussi bien développés qu'en développement.

Le Canada souscrit à l'élargissement des efforts multilatéraux de stabilisation de l'endettement en conformité

avec la décision prise par les pays industriels au sommet de Londres de confirmer leur stratégie face au problème de la dette et à l'appliquer et à la développer de façon souple et ponctuelle. Le Commonwealth a également fait un travail important dans ce domaine. Mon collègue, le ministre des Finances, a été invité par les autres ministres des Finances du Commonwealth, réunis à Toronto la semaine dernière, à recommander à l'Assemblée annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international que soit mises à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité du développement les questions, et entre autres l'endettement, qui revêtent une importance particulière pour les pays en développement. J'ai été heureux d'apprendre que le Comité intérimaire et le Comité du développement ont convenu, lors de leur réunion du weekend, d'accorder une attention spéciale à leur réunion du printemps prochain à ces questions et notamment aux problèmes de la dette et de l'ajustement et aux flux financiers dans une perspective à moyen terme.

Les courageux efforts d'ajustement faits par nombre de pays en développement doivent se poursuivre, mais il est également important que la communauté internationale assure un financement adéquat. À cet égard, il ne faut pas négliger l'important rôle que pourraient jouer les investissements privés. J'espère qu'une plus grande attention multilatérale sera portée aux perspectives à moyen terme des flux financiers aux pays en développement.

Le Canada étant fortement tributaire du commerce extérieur et des investissements étrangers, mon gouvernement s'est engagé à maintenir une étroite coopération avec ses principaux partenaires économiques et à soutenir les principes d'un système multilatéral ouvert et juste dans lequel tous les pays, développés et en développement, peuvent prospérer. Des institutions multilatérales efficaces sont essentielles pour prévenir des attitudes trop égocentriques face à des problèmes économiques qui exigent une action commune.

Des initiatives nationales et internationales seront requises pour endiguer les tendances protectionnistes qui se font toujours sentir fortement et qui pourraient menacer les perspectives commerciales. Les grands pays industriels de l'Occident se sont à nouveau engagés, au sommet de Londres, à contrer les pressions protectionnistes et à accélérer le programme de travail du GATT. Notre capacité collective d'honorer ces engagements et de progresser vers une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales est capitale si nous voulons que s'arrête l'érosion de notre système commercial ouvert et que le commerce reste l'un des moteurs de la croissance de l'économie mondiale. Les pays en développement devront également être des participants actifs dans ce processus.

Entre temps, d'urgentes questions humanitaires s'imposent à notre attention. Notre gouvernement a l'intention de maintenir l'engagement du Canada de consacrer 0,7 % de son PNB à l'aide publique au développement d'ici 1990. Malgré de sérieux problèmes économiques internes, nous n'abandonnerons pas les peuples désavantagés du monde. Une plus large part de notre budget d'aide sera consacrée aux organisations non gouvernementales, qui ont prouvé leur efficacité dans les programmes de développement communautaire.

En matière économique, le bilan de la communauté internationale est positif, bien que la situation soit loin d'être parfaite. Nous devons nous assurer que les institutions spécialisées que nous avons créées seront à la hauteur des défis actuels et futurs. À cet égard, on semble s'orienter davantage vers une approche pragmatique, axée sur les problèmes concrets. Des organismes comme le FMI, la Banque mondiale, le GATT, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et d'autres organismes qui ont des mandats spécifiques à l'intérieur du système multilatéral sont encouragés à poursuivre leur travail avec un sentiment renouvelé d'engagement et de coopération.

* * *

Comme l'a souligné le Secrétaire général, nulle part les besoins humains ne sont plus grands que dans l'Afrique d'aujourd'hui, continent où nombre de pays sont affligés par la sécheresse et la famine. Le problème des réfugiés continue de s'y poser avec une acuité toute particulière, tout comme d'ailleurs les problèmes de balance des paiements et d'endettement chronique. Le Canada consacre actuellement à l'Afrique plus de 40 % de son aide bilatérale. Nous avons nettement relevé nos allocations d'aide alimentaire et avons accru nos contributions aux organismes de secours humanitaires d'urgence.

Nous faisons également nôtre la lutte pour la liberté et l'égalité en Afrique australe. Le Canada s'est joint à d'autres pays du Commonwealth pour adopter la Déclaration de Lusaka de 1979 sur le racisme et les préjugés raciaux. Nous nous en tenons à cette déclaration qui reflète notre volonté d'oeuvrer à l'éradication de ce mal qu'est le racisme. Nous rejetons les politiques visant à perpétuer l'apartheid et à maintenir la discrimination raciale.

Nous déplorons aussi que le peuple de la Namibie soit toujours privé de son indépendance après un siècle de règne colonial. L'Afrique du Sud doit fixer une date pour donner l'indépendance à la Namibie aux termes de la résolution 435 du Conseil de sécurité.

Monsieur le Président, c'est à titre de Ministre des Affaires extérieures, conscient des frustrations et des limites propres à cette organisation que je me présente à cette tribune aujourd'hui. J'ai d'abord perçu les Nations Unies comme une idée, non comme une institution, une idée qui a finalement rejoint cette région privilégiée du globe où je suis né et qui m'a révélé la famine, les guerres et la maladie qui sévissaient à travers le monde tout en me permettant d'entrevoir le jour où ces problèmes seraient résolus. Dans cette perspective, les Nations Unies peuvent être jugées, non en fonction de la longueur de leurs débats mais plutôt en fonction des millions d'enfants qui sont enfin nourris, vêtus, et logés; en fonction des guerres qui ont été évitées, jugulées ou retardées; en fonction des millions de vies humaines qui ont été soit protégées ou soulagées du simple fait que l'organisation ait pu mettre en contact les pays qui peuvent aider avec ceux qui ont besoin d'aide.

L'idée des Nations Unies est aussi importante aujourd'hui qu'elle ne l'a été dans le passé. Elle interdit toute complaisance et est source d'espoir. Elle permet de revoir ces frustrations à la lumière de quarante années de vies améliorées et de conflits jugulés; elle autorise enfin de nouvelles perspectives.

Monsieur le Président, l'appui que nous accordons à l'ONU doit reposer sur une vision claire de la réalité. Lorsque nous dressons le bilan du passif dans le système de l'ONU, il ne faut pas oublier l'actif. Lorsque nous nous réjouissons des choses qui ont bien marché, nous sous-estimons souvent les problèmes politiques et économiques qui nous attendent. Évitions de blâmer les Nations Unies pour nos propres péchés et omissions. Si nous sommes collectivement incapables de nous donner la détermination politique nécessaire pour revitaliser le système onusien, nous devons nous résigner à le voir s'anémier. C'est ce qui ne doit pas arriver.

L'année 1985, qui marquera notre quarantième anniversaire, peut constituer un point tournant dans la vie des Nations Unies. Une vaste coalition d'États membres, "amis des Nations Unies", doit faire cause commune pour renouveler l'efficacité des institutions globales. Mon gouvernement, collaborant avec les autres États membres et le Secrétaire général, fera tout en son pouvoir pour assurer la vitalité de ces institutions. Voilà le cadeau de quarantième anniversaire que nos populations méritent. Prouvons-leur que la vie commence à quarante ans.

La semaine dernière, au Canada, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II réclamait une nouvelle vision de l'humanité qui inspirerait les nations et les individus dans leur poursuite de

la paix et de la prospérité pour tous. Il a demandé aux Canadiens de faire davantage. Faisons tous davantage.